



Conseil communal de Gimel

Conseil communal de Gimel Séance du vendredi 4 décembre 2015 A 19h30 au foyer de la Grande salle

Présidence : M. Vincent Frutiger, Président

Absent-e-s : MM. Florian Baeriswyl (exc.), Cyril Bastian (exc.), Frédéric Debonneville (exc.), Edgar Dieprink (exc.), Jean-François Jacot (exc.), Eric Marchese (exc.), Hervé Messieux (exc.), Christophe Pasche (exc.), Stéphane Pichon (exc.), Gabriel Renaud (exc.) et Mmes Anne Fischer (exc.), Marie Frutiger (exc.)

Le Président souhaite la bienvenue à Madame la Syndique, à Mesdames et Messieurs les Municipaux, à Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, au public et à la presse pour cette séance et remercie chacun du temps consacré aux affaires communales.

Il donne ensuite la parole aux scrutateurs pour l'appel.

Le quorum est atteint

Le Président ouvre la séance.

Il demande s'il y a une observation ou une proposition de modification de l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal du 29 octobre 2015
2. Communication du bureau
3. Préavis No 06-2015 « Budget 2016 » rapport de la commission des finances
4. Préavis No 07-2015 : « Modification des statuts de l'ARASMAC » rapport de la commission
5. Election d'un suppléant à la commission de gestion
6. Informations de la municipalité
7. Divers et propositions individuelles

Il n'y a aucune observation. Le Président passe au point 1 de l'ordre du jour.

1. Adoption du PV du 29 octobre 2015

S.Judas demande de compléter son annonce concernant le départ de Simon Renaud : (...) *suite aux événements survenus lors de la sortie du personnel. Après cela, S. Renaud a proposé sa démission au sein de la Municipalité, qui a été accepté* ». Puis demande également une modification à la page 7 : le délai des élections complémentaires a eu lieu le 1^{er} septembre et non le 30 septembre 2015.

Il n'y a pas d'autres observations.



Conseil communal de Gimel

Le PV corrigé est accepté à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice.

2. Communication du bureau

Le Président remercie le centre des jeunes d'avoir accueilli l'ensemble du conseil ainsi que la Municipalité à l'occasion de ses 4 années d'existences. Il profite de cette annonce pour remercier les gens grâce auxquelles ce centre fonctionne.

Le Président donne lecture d'un courrier de M. Jean-Marie Pasche, reçu le 29 octobre dernier, membre de la commission de gestion, *qui annonce sa démission, en effet M. Pasche a déjà siégé à la commission de gestion et son emploi du temps professionnel ne lui permet de se rendre de façon assidue aux séances.*

En fin de séance, les jetons de présence pourront être retirés auprès de la secrétaire et durant la séance une liste circulera afin que les personnes qui le désirent, puissent faire don de leurs jetons au téléthon.

Divers communications :

- L'assemblée de commune, qui avait été annoncée pour le 6 janvier 2016 est avancée au lundi 14 décembre à 20h, dans la grande salle. Le dépôt des listes court jusqu'au 11 janvier 2016, à 12h, moment de la clôture officielle.
- La sortie du conseil aura lieu le samedi 16 avril 2016. De plus amples informations seront données en début d'année 2016.
- Les vendredi 27 et samedi 28 novembre derniers, ont eu lieu les soirées de gymnastique, qui comme chaque année ont rencontrées un vite succès.

Prochaines manifestations :

- Le samedi 5 décembre aura lieu le téléthon à la caserne des pompiers, avec possibilité de restauration
- Le samedi 12 décembre aura lieu la vente des sapins de Noël à la déchèterie de 9h à 11h30
- Les samedi 12 décembre à 20h et le dimanche 13 décembre à 17h, la fanfare se présentera pour le concert annuel
- Le mercredi 16 décembre le père Noël sera au foyer de la grande salle, dès 17h
- Le jeudi 24 décembre aura lieu la veillée de Noël sur la place de l'Union dès 21h
- Le jeudi 31 décembre, la société de gymnastique organise le repas du réveillon à partir de 18h45 à la cantine
- Le vendredi 1^{er} janvier 2016, l'apéritif sera servi à l'Union agrémenté par la fanfare
- Le samedi 2 janvier 2016 aura lieu le traditionnel bal de la nouvelle année, également organisé par la société de gymnastique

3. Préavis No 06-2015 « Budget 2016 » rapport de la commission des finances

Ph. Rezzonico relit les conclusions du préavis : « *En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs : Vu le préavis 06-2015, où les conclusions du rapport de la commission des finances, d'adopter le budget 2016 tel que présenté, adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 octobre 2015.* »

Le rapporteur de la commission ayant lu le rapport, le Président donne la parole à l'assemblée.

P-Y. Correvon : en page 3, concernant les annexes, une erreur s'est glissée dans le premier résumé : ce n'est pas « comptes 2014 » mais « budget 2014 »

M.Jaccard a eu une question concernant le revenu des personnes physiques.



Conseil communal de Gimel

Ph. Rezzonico : différence entre les budgets 2015 et 2014, concernant les revenus des personnes physiques. Le budget 2016 sera plus réaliste que 2015, car le budget 2015 est un peu plus élevé que la réalité.

L.Guignard se demande si le manitou acheté en 2015 pour 15'000 (compte 331-15 : achat de nouveau véhicule) était un véhicule d'occasion ?

S.Judas précise que l'achat du manitou s'est fait par leasing.

Le préavis No 06-2015 « budget 2016 » est accepté à l'unanimité

Ph. Rezzonico remercie le conseil pour la confiance accordée à la Municipalité. Il rappelle que la situation est toujours très délicate, et que la Municipalité est attentive et fait son possible afin de maintenir les chiffres. Il remercie particulièrement Mme Ducret (boursière), qui a dû s'adapter à un nouveau système informatique, ce qui n'a pas été facile.

4. Préavis No 07-2015 : « Modification des statuts de l'ARASMAC » rapport de la commission

R. Lambercy relit les conclusions du préavis : « *En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs :*

— *Vu le préavis No 07-2015,*

— *Considérant que cet objet a été apporté à l'ordre du jour*

Décide :

D'accepter la modification de l'article 10 tel que figurant dans les annexes

D'accepter la modification de l'article 12 tel que figurant dans les annexes

D'accepter la modification de l'article 16 tel que figurant dans les annexes

D'accepter la modification de l'article 37 tel que figurant dans les annexes

De charger la Municipalité d'informer le CODIR de l'ARASMAC des décisions prises par le conseil communal

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 20 octobre 2015. »

La parole n'est pas demandée par l'Assemblée.

Le préavis No 07-2015 : « Modification des statuts de l'ARASMAC » est accepté à l'unanimité

R.Lambercy remercie la commission pour le travail effectué. Elle soulève que le changement de statuts est un très gros travail. Elle remercie également le conseil d'avoir accepté ce préavis.

5. Election d'un suppléant à la commission de gestion

Suite à la démission de Jean-Marie Pasche, un/une nouvelle suppléant-e doit être nommé-e.

P-Y. Correvon présente P. Ciaburri.

Comme il n'y a pas d'autres propositions, Pascal Ciaburri est nommé suppléant à la commission de gestion.

6. Informations de la municipalité

R.Lambercy informe que la nouvelle déchetterie a ouvert ses portes le vendredi 27 novembre dernier.

S.Judas avait annoncé qu'une lame à neige avait été commandée. Elle est arrivée juste avant que la neige n'arrive. Elle a été testée et tout fonctionne bien. Le personnel de la voirie remercie la Municipalité pour cet achat.

7. Divers et propositions individuelles



Conseil communal de Gimel

Ph. Reymond fait acte de candidature pour la prochaine Municipalité.

L.Guignard fait acte de candidature pour la prochaine Municipalité.

D.Arpin fait acte de candidature pour la prochaine Municipalité.

S.Judas informe également que Mme Anne-Laure Berger, qui ne fait pas partie du conseil, fait également acte de candidature pour la prochaine.

A.Bussard demande des nouvelles concernant la gravière des Ursins et le chemin des ânes.

S.Judas répond qu'il n'y a pas de nouvelles informations à donner à ce stade.

P.Ciaburri demande des informations quant à l'antenne Swisscom

S.Judas a relancé Swisscom, mais n'a pas eu d'autres nouvelles. Elle se charge de les recontacter.

P-Y Correvon a découvert le Centre des jeunes, lors d'un apéritif organisé par le centre afin de fêter leur 4 ans d'activité, et invite l'ensemble des personnes ici présentes à y aller.

La séance se termine par la lecture des discours du Président et de la Syndique.

Le Président remercie les employés communaux pour la mise en place de la salle.

Après le contre-appel, le Président lève la séance, il est 21h00.

Le Président

La secrétaire

Vincent Frutiger

Melissa Gonçalves